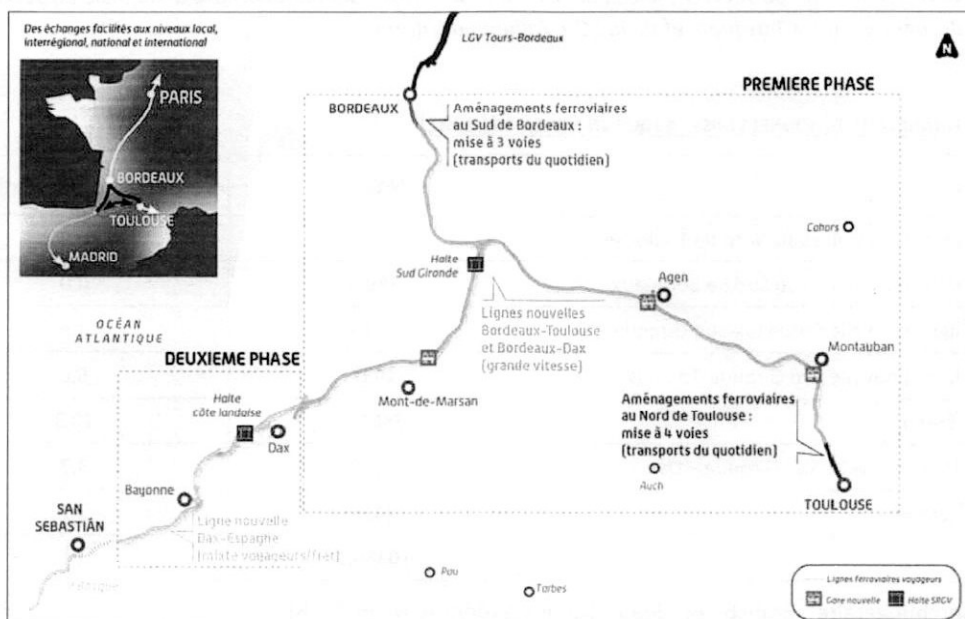


## Fiche technique GPSO (chiffres DUP)

### 1. LE PROGRAMME DU GPSO EN DEUX PHASES

- **La réalisation des Lignes Nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax** sur 327 km de section courante, possédant un tronc commun de 55 km entre le Sud de Bordeaux et le Sud Gironde.
- **la réalisation des aménagements ferroviaires de la ligne existante au Sud de Bordeaux (AFSB)** sur 12 km entre Bègles et Saint-Médard-d'Eyrans : création d'une 3<sup>ème</sup> voie (12 km), et d'une 4<sup>ème</sup> voie au droit des points d'arrêts, réaménagement intermodal d'une gare (Bègles) et de 3 haltes (Villenave d'Ornon, Cadaujac, Saint Médard d'Eyrans)
- **la réalisation des aménagements ferroviaires de la ligne existante au Nord de Toulouse (AFNT)** sur 17 km entre la gare de Toulouse Matabiau et Castelnau d'Estrétefonds : création de 1 à 2 voies nouvelles (17 km) permettant de disposer d'une infrastructure à 4 voies, réaménagement des gares et haltes (Castelnau d'Estrétefonds, Saint-Jory, Fenouillet/St-Alban, Lacourtenourt, Lalande-Eglise, Route de Launaguet et Toulouse-Matabiau) avec création de pôles d'échanges multimodaux.
- **la création de la ligne ferroviaire nouvelle Dax-Espagne** sur 91 km, ligne mixte voyageurs/fret se raccordant aux précédentes et à la ligne nouvelle espagnole Vitoria-Bilbao-San Sebastián, dénommée « Y Basque », actuellement en travaux jusqu'à San Sebastián, à la frontière franco-espagnole à Biriatou.
- **Trois gares nouvelles** sont prévues (Mont-de-Marsan, Agen et Montauban), ainsi que deux haltes en Nouvelle-Aquitaine (Sud Gironde avec Bordeaux-Dax puis côte landaise avec Dax-Espagne). Les gares existantes de Dax et Bayonne continueront d'être desservies grâce à des raccordements entre la ligne nouvelle et la ligne existante.



**La décision ministérielle du 23 octobre 2013 a acté un schéma de réalisation du programme en deux phases :**

1. AFNT / AFSB / LN Toulouse Bordeaux & Bordeaux-Dax : DUP par arrêtés préfectoraux du 25 novembre 2015 (du préfet de la Gironde pour les aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux) et du 4 janvier 2016 (du préfet de la Haute-Garonne pour les aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse), ainsi que par décret en Conseil d'Etat du 2 juin 2016 pour les lignes nouvelles.

2. Dax – Espagne, qui fera l'objet de décisions ultérieures

**2. GAZ A EFFET DE SERRE**

**Trajet Paris – Toulouse** : 130 kg CO<sub>2</sub> en avion, 40 kg CO<sub>2</sub> en voiture, 4 kg CO<sub>2</sub> en TGV.

**La construction des lignes de la première phase** permettra un **report modal** qui procurera à terme une économie de plus de 300.000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>/an.

**3. GAINS DE TEMPS**

Meilleurs temps de parcours avec Bordeaux-Toulouse/Bordeaux-Dax pour des liaisons directes

	Temps de parcours	Gains de temps
Paris-Toulouse	3 h 10	1 h
Paris-Bayonne	3 h 25	20 mn
Bordeaux-Marseille	4 h 20	1 h
Bordeaux-Bilbao	2 h 55	20 mn
Toulouse-Bilbao	3 h 50	1 h 40
Bordeaux-Barcelone	3 h 50	1 h
Bordeaux-Madrid	4h 55	20 mn

Les temps de référence, qui permettent le calcul des gains de temps, tiennent compte de la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux, du « Y basque » et de la LGV Valladolid-Vitoria

**5. COUTS ET FINANCEMENT (DONNEES MISES A JOUR EN NOVEMBRE 2021)**

Opérations	M€ <sub>2020</sub>	Md€ <sub>courants</sub> (estimation <sup>1</sup> )
Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse	717,3	0,9
Aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux	758,6	0,9
Section de ligne nouvelle Bordeaux-Sud Gironde	1410	1,9
Section de ligne nouvelle Sud Gironde-Toulouse	4937	6,6
<b>TOTAL 1<sup>ère</sup> étape</b>	<b>7882,9</b>	<b>10,3</b>
Section de Ligne nouvelle Sud Gironde – Dax	2478	3,7
<b>TOTAL 2<sup>ème</sup> étape</b>	<b>2478</b>	<b>3,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10360,9</b>	<b>14</b>

La répartition budgétaire - Branche Bordeaux-Toulouse (dont AFNT et AFSB) :

**État** : En cohérence avec la LOM, financement de 40% de l'opération, soit 4,1 Md€ conformément aux courriers du Premier ministre des 27 avril et 11 mai 2021.

**Collectivités** : 40% à parité, incluant les ressources fiscales nouvelles liées à la création d'un établissement public local (EPL) dédié.

**Europe** : estimée à 20%

<sup>1</sup> Les estimations en M€<sub>2020</sub> datent de juin 2020 pour AFSB et janvier 2020 pour les autres opérations. Les estimations en Md€<sub>courants</sub> dépendent du calendrier de réalisation et des hypothèses d'inflation retenues à ce stade pour le projet. Elles seront réactualisées lors des signatures des conventions de financement. SIGNALÉ : GPSO - plan de financement